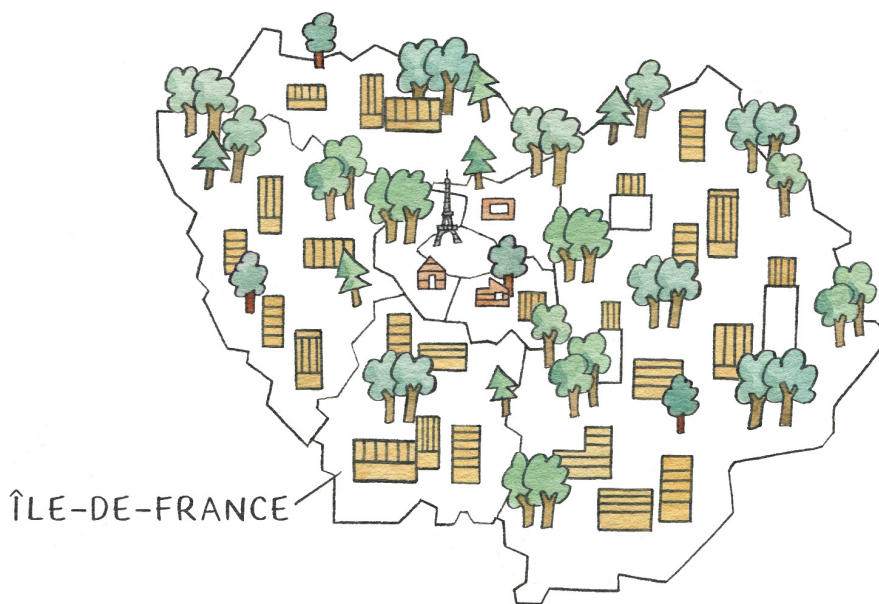


 **Pacte
bois-
biosourcés**
propulsé par le réseau **FIBOIS**

MODE D'EMPLOI TRAÇABILITÉ
à destination des maîtres d'ouvrage



PROPOS INTRODUCTIFS



Pourquoi la traçabilité ?

Les 2 aspects (durabilité et origine géographique) sont distincts et nécessitent des approches et clauses spécifiques détaillées dans le document ; des mutualisations de temps et d'audit peuvent toutefois être faites.

Les démarches de traçabilité se développent depuis 30 ans, sous l'impulsion de la filière agro-alimentaire. Leur systématisation est inéluctable. L'intégration de ces objectifs au PACT2030 traduit une volonté de montée en puissance collective : **c'est la demande forte des maîtres d'ouvrage qui permettra aux entreprises et fournisseurs bois de développer leur certification, et réciproquement leur systématisation qui facilitera les démarches des maîtres d'ouvrage.**

Initier une démarche de traçabilité est l'assurance d'inscrire ses achats bois dans un cadre responsable et éthique sur le plan économique, social et environnemental.

La traçabilité peut également s'inscrire dans les démarches RSE, par exemple dans le cadre des certifications Leed ou Breeam¹.

La forêt française souffre du réchauffement climatique. Il est d'autant plus essentiel pour les acteurs de la construction :

1/ De garantir que les bois sont issus de forêts gérées durablement, en s'appuyant sur les labels PEFC et FSC ;

2/ De vérifier leur origine géographique, en particulier pour soutenir des politiques qui permettent de soutenir les travaux d'adaptation de la forêt française au changement climatique. Le développement de l'emploi des bois feuillus et de crise, sont aussi des leviers essentiels de ces politiques.

Pour le PACT2030 Construction neuve et le PACT2030 Rénovation, les signataires s'engagent à :

1. Mettre en œuvre 100% de bois certifiés issus de forêts durablement gérées (bois certifiés à 100% PEFC, FSC ou équivalent) ;

2. Viser une moyenne de 30% de bois français dès 2025 avec un objectif d'une moyenne de 50% à l'horizon 2029 ;

3. Mettre en place un processus de traçabilité progressif de 2025 à 2029, en bénéficiant de l'accompagnement de Fibois Île-de-France et du réseau des acteurs de la filière engagés pour la traçabilité.

La clef d'une démarche de traçabilité est la fiabilité des informations recueillies, sur toute la chaîne de production du bâtiment, qui peut faire intervenir de nombreux intermédiaires de la forêt à la pose sur le chantier.

La certification est le seul moyen de garantir les informations, par le contrôle d'un organisme certificateur indépendant.

La certification peut être complexe pour les TPE, et la temporalité d'obtention de ces certifications par rapport à celles des chantiers peut parfois poser problème ; des vérifications doivent alors être faites par le maître d'ouvrage (ou son maître d'œuvre) en remontant la chaîne. Elle reste accessible pour tous les autres acteurs et sa rentabilité économique dépend de la demande en bois certifiés des MOA.

Rappel des engagements du Pacte

Fiabilité des informations

¹ PEFC International. PEFC certified wood: a strategic partner in green building schemes. PEFC, 23 mai 2025.

PROPOS INTRODUCTIFS



Définitions

TRAÇABILITÉ

Possibilité d'identifier l'origine et de reconstituer le parcours (d'un produit), de la production à la livraison.

CERTIFICATION

En France, la certification volontaire de la gestion forestière ou d'un produit est encadrée par le code de la consommation, qui prescrit de faire valider par une tierce partie, organisme certificateur indépendant, le respect du cahier des charges d'une organisation par une entreprise. C'est un processus d'évaluation de la conformité qui aboutit à l'assurance écrite qu'un produit, une organisation ou une personne répond à certaines exigences.

PRODUIT CERTIFIÉ

C'est un produit issu d'une entreprise certifiée (n° de chaîne de contrôle valide) et mentionné sur un document de vente (facture ou bon de livraison) avec le % afférent.

MARQUE

Au sens de la propriété industrielle, la marque est un « signe » permettant de distinguer précisément les produits ou prestations de services d'une entreprise de ceux de ses concurrents. Il est possible de communiquer sur les marques moyennant une redevance.

CHAÎNE DE CONTRÔLE

La chaîne de contrôle est un processus qui garantit la traçabilité et l'intégrité des produits, en enregistrant chaque étape de leur manipulation (déplacement, stockage, transformation), avec identification, date et lieu, afin d'éviter toute altération, mélange ou falsification.

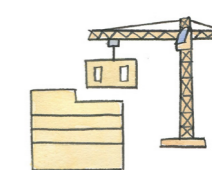
RÉCOLTE DU BOIS



TRANSFORMATION



BÂTIMENT



SUIVI DE LA MATIÈRE



MISE EN ŒUVRE



Les acteurs de la traçabilité

Certifications Gestion forestière durable : FSC et PEFC²

Certification garantissant l'origine et la transformation en France : Bois de France

Certifications de massif à vocation locale : Bois des Alpes, AOC Bois du Jura, AOC Bois de Chartreuse, Bois des Territoires du Massif Central, ...

Organismes certificateurs : FCBA, Qualisud, Ecocert, Bureau Veritas, SGS, Control Union, ...

² En France métropolitaine, 5,8 millions d'hectares sont certifiés PEFC ou FSC, soit 36% de la surface forestière et environ 2/3 des produits bois construction.



1/ Conception

La traçabilité doit être incluse dans un projet dès sa conception et ne peut pas être incluse à posteriori.

Questions à se poser :

- Où envisage-t-on du bois dans le projet (structure, façade, second œuvre, etc...) ?
- Quels produits bois (lamellé, CLT, ossature...) ? Y a-t-il des fournisseurs certifiés ?
- Quelles sont les premières pistes d'approvisionnement ?

→ Les gros enjeux de stockage carbone français sont sur les gros volumes, donc plutôt sur le bois de structure (CLT, LVL, LC, bois massif), mais les autres produits bois, par exemple le second œuvre, peuvent permettre d'augmenter les % de bois français.

Documents à préparer :

- Annexe 1 : tableau Excel de recensement des produits bois qui pourra servir pour le suivi travaux
 - Annexe 2 : où trouver des entreprises certifiées PEFC, FSC, Bois de France
- Clauses dans le marché de MOE : il est utile de préciser les objectifs de traçabilité dans le marché de maîtrise d'œuvre afin que le maître d'œuvre retenu en tienne compte pour l'exécution de sa mission, notamment à la conception du système constructif, et pour le suivi de travaux. Le maître d'œuvre est en effet garant de l'application du CCTP pendant les travaux, il est donc amené à exercer le contrôle des documents relatifs à la traçabilité (notamment au stade du visa).



2/ Rédaction des clauses de marché de travaux et sélection des entreprises

Dans le marché de travaux, l'obligation de traçabilité doit se retrouver dans le règlement de consultation, le CCAP le CCTP, et dans l'appel à candidatures, en distinguant la gestion durable et l'origine géographique.

Exemples pour le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Les exemples cités ci-après peuvent être utilisés pour la rédaction des marchés publics. Pour les marchés privés, tout est possible.

Questions à se poser :

- Délimiter les lots avec une obligation de bois français, définir quel % de bois français
- Définir les preuves qui seront demandées pour le suivi (certification, etc.)
- Quelle procédure de suivi des informations au stade travaux (en interne et pour les prestataires) ?
- Le maître d'ouvrage souhaite-t-il mettre en place une certification de projet pour la traçabilité (gestion durable et/ou origine) ? (Voir chapitre suivant)

Documents à préparer : voir exemples de clauses pour les marchés publics en annexe 3.

- **Règlement de consultation** : intégrer la capacité de réponse aux objectifs de traçabilité dans les critères environnementaux de sélection (entreprise certifiée, procédure interne existante, par exemple intégration de la traçabilité au Plan d'Assurance Qualité). Les certificats doivent être fournis dans la réponse.

Pour vérifier le caractère certifié d'une entreprise candidate, il faut vérifier qu'elle a bien fourni son certificat de chaîne de contrôle sur lequel apparaît son nom et la date de validité, et vérifier qu'elle figure sur la base de données des entreprises certifiées PEFC / FSC / Bois de France.

- **CCTP** : intégrer la traçabilité dans une clause environnementale, par exemple une clause « traçabilité des matériaux et gestion durable ».

Exemple de rédaction pour la gestion durable : **voir fiche commande publique PEFC en annexe** :

Tous les bois utilisés seront issus de forêts certifiées PEFC (ou équivalent), attestant que les bois proviennent d'une forêt durablement gérée. Le candidat devra produire les certificats ou les justificatifs correspondants en cours de validité et établis en son nom propre.

Exemple de rédaction pour l'origine : **voir guide marchés publics Bois de France en annexe**. CCTP relatif au(x) lot(s) bois concernés, comprenant, par exemple, la charpente bois, l'ossature bois, le bardage bois, les éléments bois extérieurs, etc... :

GUIDE PAS À PAS



« Pour le lot n°... [lot comprenant la mise en œuvre de bois], il est exigé des candidats les éléments suivants :

1. Un certificat BOIS DE FRANCE en cours de validité, ou tout certificat ou attestation équivalent(e), afin d'assurer une traçabilité d'origine géographique à 100% depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale selon la méthode de séparation physique ou du pourcentage moyen, conformément au référentiel BOIS DE FRANCE, à la norme ISO 38200 ou équivalent, afin de garantir l'origine du produit et sa conformité au Règlement Bois de l'Union Européenne.

2. Un plan de management de traçabilité devra contenir à minima les éléments suivants :

- La méthode de contrôle de provenance des approvisionnements ;
- La ou les méthodes de traçabilité du bois mise(s) en œuvre dans l'entreprise ;
- La méthode de transmission de cette traçabilité lors de la vente ;
- Le ou les personne(s) responsable(s) de cette traçabilité ;
- La méthode de traitement des réclamations et non-conformités ;
- La méthode d'archivage des enregistrements relatifs à cette traçabilité.

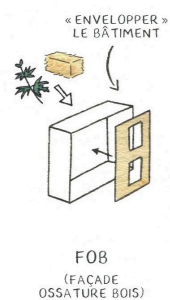
3. Un certificat d'audit de ce plan de management par une tierce partie (organisme certificateur). ».

Exemple pour le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

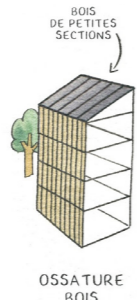
- **CCAP** : Exemple de clause environnementale relative à la traçabilité de la gestion durable (qui peut être assortie de mesures correctives ou de pénalités) : L'attributaire s'engage, en cours de l'exécution du marché et pendant toute la période de garantie des prestations réalisées, à apporter la preuve, sur demande expresse du pouvoir adjudicateur, que les bois utilisés répondent aux spécifications techniques du marché et aux engagements pris dans son offre tels que la certification PEFC ou FSC ou équivalent.

Cas des marchés publics

Les marchés publics peuvent citer, sans les imposer, des marques, en ouvrant à l'équivalence. Il faut indiquer l'obligation de certification ; pour la provenance, Bois de France propose des clauses caractérisant aussi le bénéfice environnemental de la provenance et transformation française, notamment en matière d'ACV³. [Voir exemples de clauses en annexe 3](#)



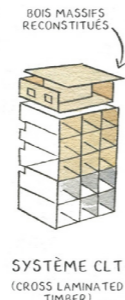
FOB
(FAÇADE
OSSATURE BOIS)



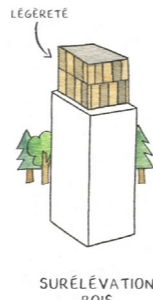
OSSATURE
BOIS



POTEAUX
POUTRES



SYSTÈME CLT
(CROSS LAMINATED
TIMBER)



LÉGÈRETÉ
SURÉLÉVATION
BOIS

³Analyse du Cycle de Vie.

GUIDE PAS À PAS



3/ Travaux

Il est important d'être rigoureux dans le suivi ; de disposer d'informations fiables à vérifier régulièrement et conserver les preuves au fur et à mesure.

Actions à mettre en place par le MOA :

A l'attribution : vérifier les certificats, rappeler leurs obligations aux entreprises.

Vérifier que les fournisseurs sont certifiés sur l'essence et le produit concerné par le chantier (cf. annexe 2).

Au visa (commande de chaque lot) : faire un rappel des obligations dans le visa, en même temps que les FDES par exemple qui comportent des informations similaires.

A la facturation / livraison de chaque lot : contrôler les documents (factures, bons de livraison ou attestations), qui doivent préciser les produits, les quantités, et la référence de certification (n° d'agrément ou n° de chaîne de contrôle, avec le %).

Pour le bois de structure ou les FOB en particulier, qui subissent plusieurs transformations, c'est à l'entreprise construction bois d'effectuer et transmettre la vérification de la chaîne d'approvisionnement.

Il convient de vérifier chaque étape de transport ou transformation du bois car des mélanges peuvent avoir lieu.

Si l'entreprise construction bois est certifiée, toute la chaîne est contrôlée jusqu'à la pose, notamment grâce à des audits in situ, ce qui apporte la meilleure garantie de traçabilité : voir les exemples au chapitre suivant.

[Cf exemples en annexe 4 : facture FSC, attestation Bois de France](#)

[Exemple de facture PEFC ci-dessous \(source REI\)](#)

27 JUN 2022

Adresse de Facturation
XXXXXX
France
Tél : XXXXXX Fax : XXXXXX

Exemplaire N° : 1
Code client : 27211

BL	Code	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Total
Vos ref. : AC0222474 du 01/04/2022		Nos ref. : L37489			
85990 1106002	BLC+	BOIS LAMELLE COLLE PLUS 7,00 de 3 000 x 380 x 380 PEFC10-31-892 N° Chaîne de contrôle FCBA/02-00074 CERTIFIE PEFC 100 %	2,722 M3	XXXXXX	
R+3					

A la réception : rassembler les preuves, vérifier l'atteinte des taux pour le bois certifié et/ou français, finaliser la certification le cas échéant.

[Cf exemple en annexe 1 : tableau de recensement des produits bois](#)

LA PAROLE AUX ACTEURS



Différentes démarches possibles / paroles d'acteurs

La garantie la plus forte du respect de la chaîne de contrôle est apportée si l'ensemble des acteurs qui manipulent le bois est certifié, de la récolte jusqu'à la pose.

Ce n'est pas toujours possible d'atteindre cette condition : notamment pour certaines TPE, la certification de l'entreprise effectuant la dernière transformation et la pose apporte alors des garanties similaires, par les audits réguliers et les contrôles in situ.

De plus en plus d'entreprises bois construction sont certifiées PEFC/FSC et/ou Bois de France ; la démarche démarre pour les entreprises générales.



Meha Construction Bois est certifié Bois de France depuis 2022, en cohérence avec la stratégie d'entreprise orientée sur le local. Le taux de Bois de France est de 80%, tous produits bois confondus, et l'entreprise audité par Ecocert tous les ans. La traçabilité fait partie de son Plan d'Assurance Qualité. Cette démarche a permis d'identifier les fournisseurs Bois de France et d'initier des partenariats pour garantir les volumes (par exemple avec Piveteau pour le CLT).

Tous les produits existent en Bois de France, mais certains sont moins disponibles (par exemple pour le LVL) ; des investissements massifs vont conduire à court terme à renforcer l'offre de produits en quantité et diversité.



Les 3 000 m3 de bois du Centre Aquatique Olympique (CAO) sont certifiés PEFC à 95% : construit par Mathis Construction Bois, au sein du groupe piloté par

Bouygues construction pour la **Métropole du Grand Paris**, il a bénéficié de la certification PEFC de Mathis sur le bois collé, notamment pour les éléments de charpente en épicea lamellé-collé, les lames brise-soleil en douglas et les éléments de platelage en épicea.

Lorsque le MOA est lui-même certifié, avec des contrôles par tierce partie, cela entraîne tous les acteurs à augmenter la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement.



REI Habitat a fait le choix en 2022 de se certifier PEFC et Bois de France, sur le bois de structure. Cela lui permet de garantir le respect de la chaîne de contrôle sur ce périmètre pour tous ses projets, et de communiquer sur cet engagement.

REI fait appel uniquement à des fournisseurs de premier rang certifiés ou engagés dans la démarche : cela permet ainsi d'augmenter le nombre d'entreprises certifiées.

La certification est suivie en interne dans le cadre d'un Plan Qualité.

LA PAROLE AUX ACTEURS



Différentes démarches possibles / paroles d'acteurs

Une certification de projet apporte une garantie de traçabilité sur un seul projet, sur un périmètre prédéfini, grâce notamment à des audits chez les intermédiaires non certifiés. La certification de projet permet en outre au MOA de communiquer sur la marque certifiée, d'être accompagné et de monter en compétence sur le sujet, en testant les procédures.

Les certificats de projet existent auprès de PEFC, FSC et Bois de France, et peuvent être mutualisés pour réduire les coûts.

La démarche doit être indiquée dans le marché de travaux, et si possible dans la consultation de MOE.



Solideo a lancé en 2023 une certification de projet avec FSC sur le platelage extérieur du Village Olympique, réalisé en bois tropical résistant à l'eau du fait de l'inondabilité de la zone. Solideo ne souhaitait prendre aucun risque sur la fiabilité des informations de traçabilité à chaque étape de la chaîne (achat, transport, pose de bande abrasive, mise en œuvre). La démarche a permis de vérifier les certificats des fournisseurs concernés, et d'auditer les étapes chez les intervenants non certifiés (par un auditeur tiers).

A minima, le MOA doit sélectionner des fournisseurs utilisant du bois certifié PEFC / FSC, le cas échéant Bois de France, et vérifier lui-même la provenance et la certification des bois sur tous les bons de livraison et factures, à toutes les étapes vues dans le chapitre « pas à pas ».



Woodeum, marque bois du promoteur **Cogedim**, est promoteur de projet bois depuis 2014, avec une exigence de 100% gestion durable.

Il a dès le début construit son modèle sur des partenariats avec des fournisseurs, qui donnent une visibilité réciproque sur les quantités et une garantie d'approvisionnement.

La garantie de gestion durable est exigée auprès des entreprises de construction bois, chargés de réunir les justificatifs, ce qui est stipulé dans les CCTP. Cette politique de masse nécessite de travailler avec des industriels rodés aux démarches de certification.

Pour le second œuvre, Woodeum a mis en place des contrats cadres avec des entreprises certifiées.

Combien coûte une certification ?

Les audits représentent de 1 à 3 jours de contrôle, physiques ou à distance, selon la taille et le niveau de risque du projet. Prévoir aussi 1 à 2 jours d'accompagnement de la marque.

Le demandeur de la certification doit ensuite une cotisation pour redevance, lui donnant le droit d'utiliser la marque (de l'ordre de quelques centaines d'euros par an selon le chiffre d'affaires).

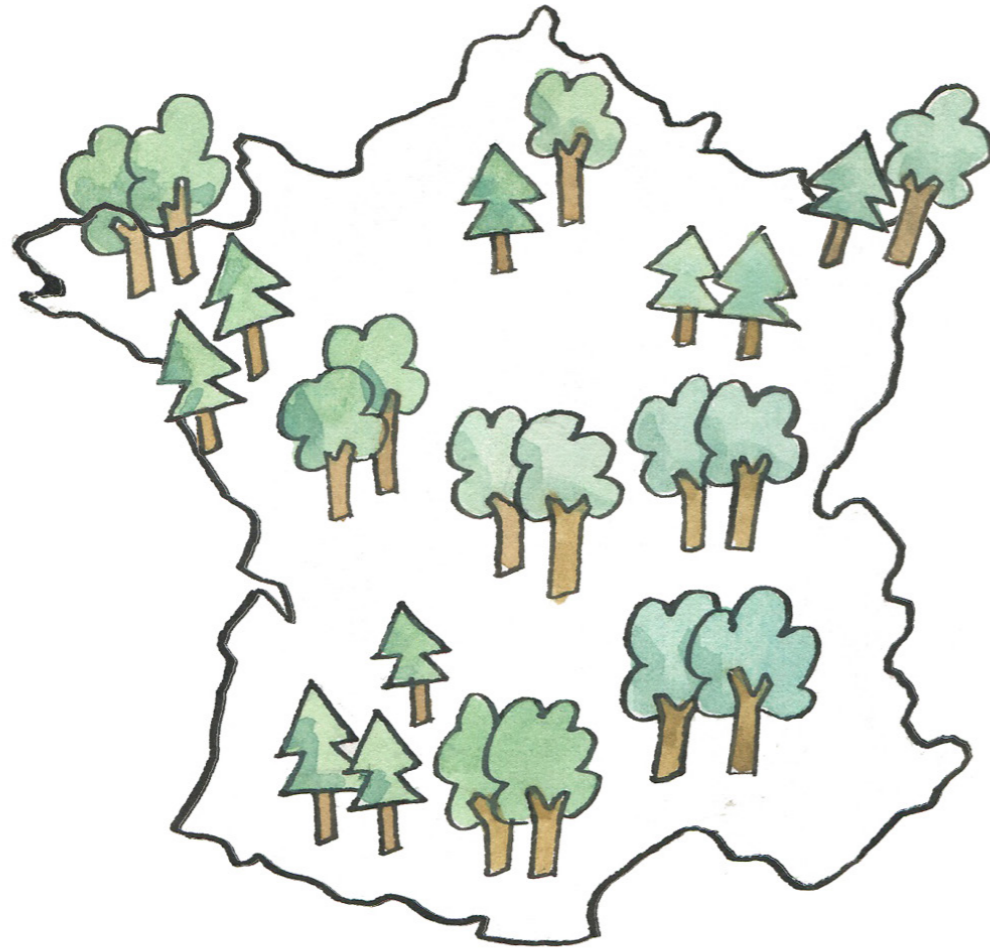
Enfin le temps passé par le MOA (ou le MOE) représente quelques jours équivalents temps-plein, avec une phase « d'acclimatation » un peu plus chronophage.

La certification de projet Bois de France ne comporte pas de coût d'audit si toutes les entreprises sont déjà certifiées ; dans le cadre du Pacte Ile-de-France, **la cotisation Bois de France est offerte**.

ANNEXES

Table des annexes

- ANNEXE 1** - Tableau de recensement des produits bois.....11
- ANNEXE 2** - Sites de référencement des entreprises.....12
- ANNEXE 3** - Exemples de clauses de marché.....13
- ANNEXE 4** - Exemple de facture ou bon de livraison.....14
- ANNEXE 5** - Plaquettes de construction PEFC, BOIS DE FRANCE et FSC.....15



ANNEXES

ANNEXE 1 - Tableau de recensement des produits bois

Pour les aménageurs, ce tableau vierge peut être annexé aux consultations de promoteur puis aux CCCT afin de remonter les données. Par exemple, c'est ce qu'a pratiqué Solideo sur le Village Olympique, avec 100% de bois PEFC/FSC et 60% de bois français sur la partie continentale (hors Ile-Saint-Denis).

Nom du Projet : LOGEMENT COLLECTIF 20 LOGEMENTS		Localisation : VITRY LE FRANÇOIS													
stade conception		stade marché													
Type de produit	Bois ?	Volume prévu m3	PEFC /FSC	BDF	Volume de bois posé	Essence(s)	Scieur	Transformateur	Poseur	N° certificat PEFC/FSC - date validité	Taux PEFC/FSC	Volume PEFC/FSC	N° BDF Poseur	Taux BDF (cible 50%)	Volume BDF
Exemples/indications	Indiquer "Bois" ou "Autre matériau"	Indiquer le volume en m3	Indiquer oui/non et le % éventuel	Indiquer oui/non et le % éventuel	Indiquer le volume en m3	Indiquer la ou les essence(s)	Indiquer le nom de l'entreprise et sa localisation	Indiquer le nom de l'entreprise et sa localisation	Indiquer le nom de l'entreprise et sa localisation	Indiquer n° certificat et date de validité	Indiquer le taux PEFC/FSC		Indiquer n° certificat	Indiquer le taux BOIS DE France	
STRUCTURE ET COUVERTURE															
Poteaux												0			0
Poutres												0			0
Murs CLT	Bois	1195	Oui 100%	Oui 50%	1200	épicéa	SA DUJLE	SA MARIN		XXXX - 15/2/27	100%	1200	XXXX - 15/3/2028	50%	600
Planchers												0			0
MOB												0			0
FOB												0			0
Charpente												0			0
Bardage												0			0
Isolation												0			0
MENUISERIES INTERIEURES															
Portes intérieures	Bois		Oui 100%	Oui 50%	50	hêtre	SA DUJLE	SA MEUNIER		XXXX - 15/2/27	100%	50	XXXX - 15/3/2028	50%	25
Blocs-portes intérieurs												0			0
Fenêtres et portes fenêtres												0			0
Escaliers intérieurs												0			0
Gardes corps intérieurs												0			0
Parquets intérieurs												0			0
Lambris intérieurs												0			0
Plafonds												0			0
MENUISERIES EXTERIEURES															
Portes extérieures												0			0
Blocs-portes extérieurs												0			0
Fenêtres et portes fenêtres												0			0
Escaliers extérieurs												0			0
Garde corps extérieurs												0			0
Volets												0			0
Coffre de volets roulants												0			0
Platelage extérieurs												0			0
TOTAL		1195			1250						1	1250		0,5	625
Remarques :															

ANNEXES



ANNEXE 2 - Sites de référencement des entreprises

La certification PEFC est un système volontaire qui encourage la gestion durable des forêts. Elle implique que les propriétaires forestiers, les intervenants en forêt et les entreprises de la filière bois adoptent des pratiques responsables pour préserver les forêts, suivre le bois depuis la forêt jusqu'au produit fini, et encourager des achats durables. Lorsqu'un produit en bois ou à base de bois porte cette certification, cela signifie qu'il provient de forêts gérées durablement selon des règles établies collectivement et contrôlées régulièrement par des organismes indépendants.

[Recherchez les entreprises certifiées PEFC
dans la base de données](#)



La certification FSC est un système de certification international qui définit un cadre strict de gestion responsable des forêts fondé sur des critères environnementaux, sociaux et économiques. Elle s'appuie sur des règles élaborées à l'échelle internationale, adaptées localement et applicables à l'ensemble des acteurs de la filière bois. Elle intègre des exigences fortes liées à la préservation de la biodiversité et permet une traçabilité rigoureuse des bois, de la forêt jusqu'au produit fini. Pour les maîtres d'ouvrage, le recours à des produits certifiés FSC constitue un choix à forte valeur ajoutée.

[Découvrez la base de données
des certificats FSC](#)



Le label BOIS DE FRANCE vise à structurer et à promouvoir la filière bois française. Il garantit à la fois l'origine du bois (forêt française) et le lieu de transformation en France, offrant ainsi une information claire pour le consommateur et une reconnaissance officielle du travail des acteurs français. Ce label met en valeur les ressources forestières locales et soutient la filière bois locale en améliorant la traçabilité du bois de la forêt jusqu'au produit final.

[Découvrez les entreprises engagées
auprès de BOIS DE FRANCE](#)



RESOBOIS est une plateforme numérique pensée pour mettre en relation les professionnels de la construction bois : fabricants, entreprises de mise en œuvre, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et fournisseurs. Elle facilite la communication et les échanges entre acteurs de la filière, permettant aux porteurs de projets de trouver facilement des entreprises compétentes et aux professionnels de valoriser leurs produits et services. Ainsi, RESOBOIS soutient le développement de projets de construction bois en rendant l'offre de la filière plus visible et accessible.

[Découvrez la plateforme de mise
en relation RESOBOIS](#)



ANNEXES



ANNEXE 3 - Exemples de clauses marché



PEFC France met à votre disposition cette fiche pratique pour vous accompagner tout au long du processus d'achat, depuis la passation jusqu'à l'attribution du marché, pour vos achats publics de produits bois ou à base de bois.

[En savoir plus](#)



En utilisant la norme **FSC** pour la certification de projets, les projets que vous gérez peuvent être certifiés FSC, ce qui vous permet de promouvoir plusieurs projets en parallèle ou un projet unique.

[En savoir plus](#)



Bois de France a conçu un guide pour accompagner les maîtres d'ouvrage public pas à pas dans la passation de leurs marchés.

[En savoir plus](#)



ANNEXES

ANNEXE 4 - Exemple de facture ou bon de livraison

Ci-dessous exemple de facture avec des produits bois certifiés FSC, sachant que le principe est le même pour PEFC et BOIS DE FRANCE.

BOIS-PAPIER ET CIE

FACTURE

Client : 13 allée du bois
95320 Saint-Leu-la-Forêt
France
Tél : +33 (0)1 XXXXXXXX

Date de facture : 29 février 2020
Numéro de facture : XXXXXXXX
Numéro du bon de commande : XXXXXXXX
Conditions de paiement : à XX jours
Date d'échéance : XX
Total à payer : XXX €

LIGNE	CODE ARTICLE	DESCRIPTION	QUTÉ	UNITÉ	PRIX	TOTAL
10	XXX	Papier A4 (500 feuilles) FSC Mixte Crédi	XX	Pièce	XXX €	XXX €
20	XXX	Panneau de particules FSC Recyclé 85%	XX	Pièce	XXX €	XXX €
30	XXX	Bouchon en liège pour vins tranquilles - FSC Mixte 70%	XX	Pièce	XXX €	XXX €
40	XXX	Livre 'histoire de l'entreprise' (relié, 20 pages)	XX	Pièce	XXX €	XXX €
50	XXX	Boîte d'expédition en carton FSC Recyclé Crédi	XX	Pièce	XXX €	XXX €
60	XXX	Contreplaqué Okoumé FSC 100%	XX	Pièce	XXX €	XXX €

Une facture FSC correcte (qui permet de transmettre les mentions FSC au client) doit indiquer clairement les produits qui sont certifiés FSC via une des mentions FSC suivantes : FSC 100%, FSC Mixte (Crédit ou x%), FSC Recyclé (Crédit ou x%). Sur cet exemple de facture, cinq des six produits sont certifiés FSC.

BOIS-PAPIER ET CIE est une entreprise certifiée avec le numéro de certificat FSC : XX-COC-000000

Une facture correcte doit obligatoirement mentionner au moins une fois le numéro de certificat FSC de l'entreprise qui établit cette facture. Ce numéro atteste que cette entreprise est certifiée FSC et donc qu'elle est contrôlée sur la traçabilité des produits FSC qu'elle vend. La validité de ce numéro peut être vérifiée sur <https://search.fsc.org/fr/>

Le logo FSC est facultatif sur la facture. S'il est utilisé, celui-ci doit reprendre le numéro de licence* de l'entreprise (du type FSC* C000000) ainsi que la phrase suivante : « **Seuls les produits identifiés comme tels dans le présent document sont certifiés FSC®** ».

*Vous pouvez aussi toujours vérifier à quelle entreprise fait référence le numéro de licence repris sur un logo FSC et vérifier sa validité sur <https://search.fsc.org/fr/>.

Seuls les produits identifiés comme tels dans le présent document sont certifiés FSC®.

Bois-Papier et Cie, 20 avenue de la biodiversité, 62790 Leforest France
Tél : +33 (0)3 XX XX XX XX Site web : <https://bois-papier-et-cie.fr>
Statut juridique : XXXX RCS : XXXX

E-mail : ventes@bois-papier-et-cie.fr
N° SIREN : XXXXXXXXXX
N° de TVA : XXXXXXXXXX



Référentiel du label BOIS DE FRANCE
ANNEXE 9 - Modèle d'attestation de vente, livraison ou mise en œuvre de produits BOIS DE FRANCE

En savoir plus



ANNEXES

ANNEXE 5 - Plaquettes de construction PEFC, BOIS DE FRANCE ET FSC

CONSTRUISEZ EN BOIS DE FRANCE

FORÊT FRANÇAISE FABRICATION FRANÇAISE ORIGINE ET TRANSFORMATION

En savoir plus



Construire, rénover, réhabiliter en bois certifié PEFC, issu de forêts pérennes

PEFC
10-1-1
GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

En savoir plus



CONSTRUCTIONS CERTIFIÉES FSC®
VOTRE ENGAGEMENT POUR UNE GESTION RESPONSABLE DES FORÊTS

DES FORÊTS POUR TOUS POUR TOUJOURS

En savoir plus



VOS CONTACTS EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Catherine DESPORTES

Déléguée Générale Adjointe

et Responsable du Pôle Bois Construction

catherine.desportes@fibois-idf.fr



Lucie MEUNIER

Prescriptrice bois

et Coordinatrice du Réseau Construction

lucie.meunier@fibois-idf.fr



Fibois Île-de-France

24, rue du Champ de l'Alouette, 75013 PARIS

contact@fibois-idf.fr

www.fibois-idf.fr